

**DIFFUSION RESTREINTE**

TD\_KIGALI\_1994\_00236.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000005243D14600E034T\000=3-DS

-4DAM

-CMB CM5 PR3 PR4 3NU 2MDH 2SAH 2ONG 2CEL 2DTP

- DIFF

TD KIGALI 236

LE 15 MARS 1994

KGLI LE 15/03/94 A 16H58

ROUTINE

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION SERVICES

AD DIPLOMATIE 236

CQ BUJUMBURA 52

CQ DFRA GENEVE 14

NB : SERVIR : SAH - CEL - DAM

TXT

CQ MINCOOP PARIS 104

CQ COTONOU 4

CQ ACTION HUMANITAIRE 17

OBJET : LE CPPS AU RWANDA.

REFERENCES : TD KIGALI 122, TD COTONOU 146, TD DFRA GENEVE 612.

RESUME : LES ACTIVITES DU CPPS AU RWANDA SE DEROULENT DE FACON SATISFAISANTE ET DEVRAIENT SE PROLONGER AU-DELA DES 3 MOIS INITIALEMENT PREVUS.

X X X

TEXTE : DANS LA PERSPECTIVE D'EVENTUELS ENTRETIENS DE M. TEVOEDJRE A PARIS, J'AI DEMANDE AU RESPONSABLE DU CPPS DE ME FAIRE LE POINT DE SES ACTIVITES AU RWANDA.

UNE EQUIPE DE 7 PERSONNES (3 MEDECINS, 1 INFIRMIER, 1 INFIRMIERE-NUTRITIONNISTE ET 2 NUTRITIONNISTES) EST ARRIVEE LE 22 JANVIER. 5 TRAVAILLENT AVEC MSF-B, L'INFIRMIER AVEC LA CROIX-ROUGE BELGE, UN NUTRITIONNISTE AVEC MDM.

L'EXPERIENCE EST JUGEE FAVORABLEMENT PAR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS : LES VOLONTAIRES DU CPPS, LES ONG QUI LES ACCUEILLENT (CE POINT M'A ETE CONFIRME PAR MDM) ET LES REFUGIES BURUNDAIS. LA SEULE DIFFICULTE SERIEUSE SEMBLE PORTER SUR LE LOGEMENT, MSF-B AYANT DES DIFFICULTES A HEBERGER COMME PREVU LES MEMBRES DU CPPS.

CETTE ACTION DEVRAIT SE DEVELOPPER DANS TROIS DIRECTIONS : SON RENFORCEMENT EN FAVEUR DES REFUGIES DU BURUNDI, AVEC L'ARRIVEE LE 12 MARS D'UN MEDECIN GYNECOLOGUE QUI TRAVAILLERA AVEC MSF-B DANS L'ENSEMBLE DES CAMPS ET DEUX PROJETS EN COURS (DEMANDE DE MSF-H POUR UN MEDECIN AU RWANDA, DEMANDE DU HCR D'UN MEDECIN BURUNDAIS AU ZAIRE POUR LES REFUGIES). UN PROLONGEMENT DES MISSIONS ACTUELLES, LE HCR (QUI FINANCE LES 3 PREMIERS MOIS DE L'OPERATION) AYANT EMIS UN AVIS FAVORABLE POUR UN RENOUVELLEMENT. ENFIN, LE CAS ECHEANT, UNE ACTION AU BURUNDI, OU VIENT DE SE RENDRE UNE RESPONSABLE DU CPPS (MME TOURE).

D'APRES MON INTERLOCUTEUR, M. TEVOEDJRE DEVRAIT SURTOUT PRESENTER CE BILAN, SANS FAIRE DE DEMANDE SPECIFIQUE D'ASSISTANCE FINANCIERE POUR L'ACTION DE SON ONG AU RWANDA. IL N'EST PAS EXCLU EN REVANCHE QU'IL NOUS SOLLICITE POUR LE BURUNDI, SI LA MISSION QUI VIENT DE S'ACHEVER A CONCLU EN FAVEUR D'UNE INTERVENTION AU PROFIT DES DEPLACES, POUR LESQUELS UN FINANCEMENT DU HCR EST EXCLU./.

MARLAUD

**DIFFUSION RESTREINTE**

59